

## Certification Professionnelle Bancaire, Financière et ESG

Page internet : [Certification Professionnelle | AMAF](#)

La Certification Professionnelle Bancaire, Financière et ESG est une formation obligatoire destinée à améliorer les compétences des employés des institutions financières monégasques et à maintenir la réputation d'excellence de la Place. Ce programme est en vigueur depuis le 2 mai 2014. Les personnes concernées par cette certification sont les cadres, les commerciaux, les analystes financiers et les opérateurs de marché travaillant dans les banques et les sociétés de gestion d'actifs.

Deux sessions sont organisées chaque année, de septembre à décembre et de janvier à avril. La formation comprend 44 heures de cours réparties sur 11 demi-journées et couvre deux modules : le premier se concentre sur les aspects techniques et le second module aborde les spécificités réglementaires et la déontologie monégasque, aussi bien que les aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

### Procédure d'inscription

- 1) Les inscriptions se font deux fois par an par courriel (International University of Monaco) ou par courrier à l'adresse [certification@monaco.edu](mailto:certification@monaco.edu) en remplissant le formulaire d'inscription complété par une pièce d'identité en cours de validité et le CV à jour du candidat.
- 2) Les inscriptions pour la session 2024B (septembre-décembre) et 2025A (janvier-avril) seront ouvertes à partir du **lundi 10 juin 2024**. Les inscriptions pour septembre 2024 seront ouvertes jusqu'au vendredi 30 août 2024. Les inscriptions pour janvier 2025 seront ouvertes jusqu'au vendredi 20 décembre 2024 (seulement les redoublants seront acceptés après cette date).

<b>SESSION 2024 B (septembre-décembre)</b>	<b>SESSION 2025 A (janvier-avril)</b>
<b><u>OUVERTURE INSCRIPTIONS</u></b>	<b><u>OUVERTURE INSCRIPTIONS</u></b>
Lundi 10 juin 2024	Lundi 10 juin 2024
<b><u>CLOTURE INSCRIPTIONS</u></b>	<b><u>CLOTURE INSCRIPTIONS</u></b>
Vendredi 30 août 2024	Vendredi 20 décembre 2024

- 3) En cas de dérogation sur la partie technique, il faudra faire la demande à l'AMAF [amaf@amaf.mc](mailto:amaf@amaf.mc) au préalable et envoyer la validation de la dérogation au même temps que les autres documents requis pour l'inscription.
- 4) La facturation sera envoyée à partir de deux semaines avant le début des cours. Les paiements devront se faire au plus tard dans un délai d'un mois après la première date de formation technique.

## Cours et supports numériques

- 5) Les cours ont lieu le vendredi matin ou après-midi (de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30) dispensés en français. Les cours en présentiel sont aussi proposés le jeudi après-midi (de 13h30 à 17h30) en langue anglaise, sous réserve d'un nombre d'inscriptions *minimum de 15 participants* et seulement pendant la session B (de septembre à décembre). Toutefois, les supports sur la plateforme d'apprentissage en ligne et l'examen seront disponibles dans les deux langues, français et anglais, pendant toutes les sessions.
- 6) Les cours se déroulent en présentiel uniquement, au sein de l'International University of Monaco.
- 7) Chaque candidat reçoit une convocation dès la clôture des inscriptions avec le calendrier des cours (également présent sur la plateforme d'apprentissage en ligne).
- 8) Chaque candidat reçoit également un accès à la plateforme en ligne Boostcamp, <https://boostcamp.omneseducation.com>, dans un délai de 10 jours à partir du début des cours, où retrouver tous les supports utiles à la préparation des examens.

## Examens

- 9) Les examens blanc et certifiant se déroulent au sein de l'International University of Monaco uniquement.
- 10) Les mails de convocation aux examens seront envoyés au plus tard dans un délai d'un mois avant la première date de l'examen certifiant.
- 11) L'absence lors de l'examen blanc n'est pas pénalisante, la présence étant fortement recommandée.
- 12) Un candidat absent à l'examen blanc ne pourra en aucune manière avoir accès à l'épreuve.
- 13) Pour l'obtention de la certification professionnelle il est nécessaire d'obtenir le 70% sur chacune des deux épreuves, sous format de choix multiple (QCM).
- 14) 60 questions sont dédiées à la partie technique pour une durée d'examen de 1h45 et 40 questions portent les sujets de la partie déontologique et ESG, avec une durée de 1h15.
- 15) L'examen blanc est conçu de la même manière que l'examen certifiant, mais sous forme réduite : moitié du temps et de questions.

		<b>DUREE</b>	<b>N. QUESTIONS</b>
<b>EXAMEN BLANC</b>	Partie technique	50 minutes	30 QCM
	Partie déontologique	40 minutes	20 QCM
<b>EXAMEN CERTIFIANT</b>	Partie technique	1h45	60 QCM
	Partie déontologique	1h15	40 QCM



## Résultats

- 16) Les résultats de l'examen blanc seront disponibles dans la plateforme en ligne le soir du jour de l'examen.
- 17) Les résultats des examens certifiants seront évalués par la commission AMAF et envoyés aux candidats dès validation (environ 3-4 semaines après la date de l'examen). L'IUM informera les candidats et les RH des résultats de l'examen certifiant des collaborateurs par email.
- 18) La publication des candidats certifiés sera publiée sur le site de l'[AMAF](#) ainsi que sur le [Journal de Monaco](#) dans un délai de 6 mois.
- 19) Le diplôme d'obtention de la Certification Professionnelle sera délivré par l'AMAF. Les candidats recevront une notification dans un délais minimum de 6 mois pour pouvoir le retirer dans les locaux de l'AMAF.
- 20) Pour toute doute ou autre besoin particulier, contactez-nous à l'adresse : [certification@monaco.edu](mailto:certification@monaco.edu)